

Bureau Communautaire

Chargée de contribuer au rayonnement et à l'attractivité de son territoire, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant, est dotée d'un bureau communautaire présidée par Michel HOTIN, Maire du Gosier.

Un **bureau communautaire** est l'organe exécutif restreint d'un EPCI (comme la CARL), chargé de **préparer, piloter et suivre les décisions du conseil communautaire**.

Concrètement, il sert à :

- **Préparer les délibérations** : instruire les dossiers avant leur passage en conseil communautaire.
- **Assurer la gestion courante** : traiter les affaires urgentes ou techniques.
- **Mettre en œuvre les décisions** : suivre l'exécution des politiques votées.
- **Faciliter la réactivité** : permettre des arbitrages rapides sans mobiliser l'ensemble des élus.

Composition du bureau communautaire

Le samedi 11 avril 2026, les 46 élus communautaires de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant (CARL) se sont réunis pour procéder au conseil d'installation et à l'élection de l'exécutif communautaire pour la mandature 2026-2032. La séance s'est poursuivie avec la désignation du bureau communautaire.

Il est composé des 14 Vice-Présidents et de 5 membres du conseil communautaire

- Président : Michel HOTIN
- 1er vice-président : Francis BAPTISTE
- 2e vice-président : Jean-Luc PERIAN
- 3e vice-président : Loïc TONTON
- 4e vice-président: Guy BACLET
- 5e vice-présidente: Olivia RAMOUTAR-BADAL
- 6e vice-présidente : Myriam BROSIUS
- 7e vice-président : Yvan MARTIAL
- 8e vice-président : Jacques KANCEL

- > 9e vice-président : Eddy LORIDON
- > 10e vice-président : François FARNOUX
- > 11e vice-présidente : Nicole SOLVAR SINIVASSIN
- > 12e vice-présidente : Angélique Marianne Thérèse LANGLINE
- > 13e vice-présidente: Mariane GRANDISSON
- > 14e vice-président : Alain CUIRASSIER

Les 5 membres du conseil sont les suivants :

- > 1er membre du bureau : Marie-Anièce MANNE-REGELAN, conseillère municipale de Sainte-Anne
- > 2e membre du bureau : Barbara CAMIER, conseillère municipale de Saint-François
- > 3e membre du bureau : Jean-Luc REMPARTCOLE, conseiller municipal du Gosier
- > 4e membre du bureau : Sébastien GAUTHIER, conseiller municipal de Sainte-Anne
- > 5e membre du bureau : Élodie CLARARC-FRAIR, conseillère municipale du Gosier

Positionnement

- > **Conseil communautaire** → organe délibérant (décide)
- > **Bureau communautaire** → organe exécutif (prépare et met en œuvre)

En résumé : le bureau communautaire est un **outil de pilotage opérationnel et de coordination politique**, au service de l'efficacité de l'action intercommunale.



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**
 93 Bd du Général de Gaulle
 97190 Le GOSIER
 0590 48 47 47
 carl@rivieradulevant.fr

HORAIRE :
 lundi, mardi et jeudi :
 07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
 mercredi et vendredi :
 07h30 - 13h00